

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 564 518

②1 N° d'enregistrement national :

84 07626

⑤1 Int Cl⁴ : E 05 F 3/12; F 16 K 17/04.

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 15 mai 1985.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 47 du 22 novembre 1985.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *Société anonyme dite : Etablissements
HOUDAILLE LELAURAIN. — FR.*

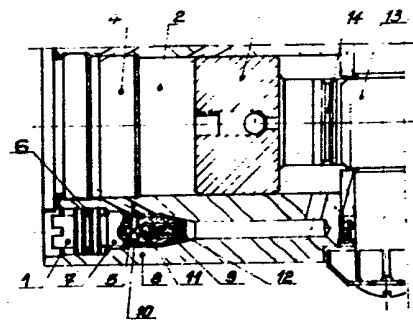
⑦2 Inventeur(s) : Marcel Chassande.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 Vis de réglage perfectionnée pour ferme-porte de type hydraulique.

⑤7 L'invention concerne une vis de réglage perfectionnée, de
ferme-porte dit hydraulique, caractérisée par le fait qu'elle est
appropriée, à n'importe quel type de ferme-porte et qu'elle
combine, de façon « monobloc », à une section de fuite ré-
glable usuelle, la fonction supplémentaire de soupape s'ouvrant
sous l'effet d'une « surpression », au-delà de celle normale et
prédéterminée, en repoussant alors la bille 11 à l'encontre du
ressort 12.



FR 2 564 518 - A1

I

L'invention vise, une vis de réglage, utilisable pour n'importe quel type de ferme-porte dit hydraulique, mais originalement perfectionnée, en lui combinant, la fonction supplémentaire de "soupape à surpression", usuellement réalisée, de façon autonome et séparée.

5 On comprendra mieux cette caractéristique nouvelle, ainsi que d'autres qui s'y rattachent et les avantages de l'invention, en se reportant à la description suivante et au dessin annexé, qui représente par la Fig.I, une coupe longitudinale partielle, d'un ferme-porte, dont le freinage hydraulique est réalisé, par un piston, dont la crémaillère est entraînée par un
10 pignon.

Dans cette Fig.I on voit, que la vis de réglage -I-, de l'écoulement du transfert de l'huile -2-, emprisonnée entre le fond du piston -3- et le bouchon -4-, contrôle ainsi, l'orifice d'évacuation -5-, par la combinaison de sa bague d'étanchéité torique, élastiquement déformable -6- et de son file-
15 tage -7-, montant sur un taraudage correspondant du "corps" de ferme-porte -8-, pour régler l'orifice annulaire de "fuite", entre son extrémité tronconique -9- et son "siège", de même forme, dans le "corps" -8-.

Selon l'invention, cette vis -I- est originalement perfectionnée, par sa combinaison "monobloc", avec une soupape interne dite à "surpression", con-
20 trôlant et obturant les canaux internes⁻¹⁰⁻ par la bille -II-, poussée par le ressort -I2-, taré à une valeur telle, qu'elle se trouve repoussée, dès que la pression de l'huile, emprisonnée en -2-, atteint une valeur au voisinage de celle, qui risque d'être préjudiciable aux organes mécaniques et notamment, aux "dents du pignon" -I3-, entraînant celles de la crémaillère -I4-.

25 Cette description suffit ainsi, pour expliquer le fonctionnement d'ensemble, sans nécessiter d'explications supplémentaires.

Bien que ce soit évident, il est en outre précisé, que l'invention ne se limite nullement, aux seules caractéristiques et au seul mode d'exécution explicitement décrit - à simple titre d'exemple, pour matérialiser l'inven-
30 tion - mais que, bien au contraire, son domaine s'étend expressément à toutes les variantes, tant d'exécution que d'application et particulièrement, à celles mettant en oeuvre des moyens et procédés équivalents, ou simplement comparables, dans le but de réaliser, le nouveau produit industriel constitué, par une vis de réglage de réglage de ferme-porte, à double fonction.

REVENDICATION

I°- Vis de réglage, de ferme-porte dit hydraulique, caractérisée par le fait, qu'elle est appropriable, à n'importe quel type de ferme-porte hydraulique et qu'elle combine, de façon "monobloc", à une section de fuite réglable usuelle, la fonction supplémentaire de soupape, s'ouvrant sous l'effet 5 d'une "surpression", au delà de celle normale et prédéterminée, en repoussant alors la bille -II-, à l'encontre du ressort -I2-.

1/1.

Fig: 1

